

**Communiqué de presse,  
Paris le 11 décembre 2025**

## **Hausse des féminicides : la Fondation des Femmes et l'Union Nationale des Familles de Féminicides alertent**

**La Fondation des Femmes publie aujourd'hui un état des lieux inquiétant : les féminicides conjugaux repartent à la hausse en 2024 et 2025. Cette évolution intervient dans un contexte de démobilisation institutionnelle, de stagnation voire de baisse des budgets et d'affaiblissement des associations spécialisées, pourtant en première ligne pour protéger les victimes. Les organisations appellent à la création d'un observatoire des féminicides et d'une journée mondiale contre les féminicides.**

### **Une hausse des féminicides conjugaux : un signal rouge**

En 2024, 107 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-compagnon, soit +11 % par rapport à 2023. L'année 2025 s'annonce tout aussi meurtrière : les mois d'octobre et novembre ont compté 26 féminicides en deux mois, soit un tous les deux jours.

Les données analysées avec le Collectif Féminicides par compagnon ou ex, qui fait le décompte des féminicides conjugaux chaque année en l'absence de données fiables et transparentes, révèlent des profils et trajectoires particulièrement inquiétantes :

- Près de la moitié des victimes avaient déjà signalé des violences ;
- Parmi elles, 81 % avaient déposé plainte, souvent à plusieurs reprises ;
- Plusieurs femmes tuées en 2025 – Inès, Tatiana, Alexandra, Véronique... – avaient alerté, demandé protection, ou sollicité un Téléphone Grave Danger. Elles n'ont pas été protégées.

Ces féminicides ne sont pas une fatalité : ils sont le résultat de dysfonctionnements connus, répétés, documentés.

## Un bilan sans ambiguïté : sans moyens, pas de recettes miracles

Six ans après le Grenelle des violences conjugales, la Fondation des Femmes livre une analyse : les outils existent (bracelets anti-rapprochement, ordonnances de protection, TGD, dispositifs d'écoute...), mais ils restent insuffisamment nombreux, insuffisamment financés, mal pilotés, inégalement déployés, parfois inopérants.

Ainsi la Fondation des Femmes déplore toujours - comme l'ont également soulevé la Cour des Comptes et le Sénat ces dernières années - l'absence de pilotage global de la politique publique de lutte contre les violences faites aux femmes ni d'évaluation centralisée des dispositifs.

## Des associations en péril : les femmes en danger

Or la situation actuelle inquiète la Fondation des Femmes et les associations du secteur : la crise économique et politique débouche sur une situation critique pour nombre d'associations.

Déjà en septembre 2025, la Fondation des Femmes dévoilait dans une enquête que:

- 71% des associations interrogées dans l'étude se disaient en situation financière dégradée ;
- 50 % avaient dû réduire leurs activités ou leur masse salariale ;
- 30 % ont fermé des permanences – 72 % en zones rurales, alors que la moitié des féminicides y ont lieu.

Depuis, l'inquiétude de la Fondation des Femmes exprimée en septembre s'est confirmée que ce soit à travers le projet de loi de finance ou les retours des associations. Ainsi, en décembre 2025, les associations féministes font état d'une baisse moyenne de leurs subventions de **18%** (enquête interne Fondation des Femmes sur la base de 398 associations).

## Hébergement d'urgence : une demande qui explode, des réponses insuffisantes

Les chiffres les plus récents témoignent d'une situation là aussi critique :

- Selon la Fédération des acteurs de la solidarité, entre 2022 et 2025, les demandes non pourvues d'hébergement d'urgence pour les femmes ont augmenté de 76 %
  - +58 % pour les femmes avec enfants
  - +113 % pour les femmes seules.

- La Fondation des Femmes observe dans son programme Abri d'urgence (nuitées hôtelières à disposition lorsque les hébergement d'état sont saturés) une hausse de 44 % des mises en sécurité de femmes et d'enfants en 2025 par rapport à 2024.

Cette augmentation massive s'explique par des besoins accrus et un accès de plus en plus difficile aux dispositifs de droit commun, saturés, sous-dotés et parfois inexistant. L'incapacité persistante à répondre aux demandes d'hébergement continue de mettre des femmes en danger et freine leur départ du domicile

### **« Protégeons-les » : un appel réaffirmé, un sursaut indispensable**

Le rapport conclut sans ambiguïté : les moyens dédiés à la lutte contre les violences diminuent et les outils créés depuis 2019 ne fonctionnent que s'ils sont financés, pilotés, évalués, améliorés dans la durée. La Fondation des femmes demande la création d'un observatoire national des féminicides en capacité de fournir un suivi et une évaluation des politiques publiques et leurs effets. Elle demande également à ce que le 6 décembre soit considéré comme une journée nationale de lutte contre les féminicides.

Nous connaissons les solutions. Nous savons qu'une politique ambitieuse peut sauver des vies : cela a été le cas en 2020, lorsque les féminicides ont chuté de 52%. Depuis le 1er janvier 2019, 782 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint. Cette réalité n'est ni une fatalité, ni une donnée statistique : elle est le résultat de choix politiques.

—

**Contact presse : [presse@fondationdesfemmes.org](mailto:presse@fondationdesfemmes.org)**  
**Noémie Barbaut 06 25 26 37 94**

#### **À propos de la Fondation des Femmes**

La Fondation des Femmes, reconnue d'utilité publique par décret du 4 juillet 2024, est la fondation de référence en France sur les droits des femmes et la lutte contre les violences dont elles sont victimes. Grâce aux dons qu'elle reçoit, elle apporte un soutien financier, juridique et matériel aux initiatives associatives à fort impact, sur tout le territoire.

Pour en savoir plus : [fondationdesfemmes.org](http://fondationdesfemmes.org)

#### **A propos de l'UNFF**

L'UNFF vient en aide aux familles victimes de féminicide par un accompagnement basé sur l'écoute active et le partage d'expérience, le soutien, l'empathie et l'orientation vers les structures d'aides psycho-sociales et les instances juridictionnelles adaptées aux besoins et aux spécificités de chaque famille. Pour en savoir plus : [unff.fr](http://unff.fr)